



RAPPORT DE GESTION

DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013

(Périodes de trois et six mois terminées le 31 décembre 2012)

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2012

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des sources de financement de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la section « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les trois et six mois terminés le 31 décembre 2012, en comparaison avec les états financiers de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion contenus dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2012.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ainsi que les notes s'y afférentes de la Société pour le deuxième trimestre de l'exercice 2013 ont été préparés avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf si indication au contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 11 février 2013. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf si indication au contraire.

Le calcul des pourcentages est basé sur les nombres énoncés dans les états financiers et peut ne pas correspondre aux nombres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Énoncés prospectifs

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à faire des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés sur lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture économique canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réalisent. Par conséquent, il est conseillé au lecteur de ne pas se fier entièrement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation d'actualiser les énoncés prospectifs, même si des événements futurs ou tout autre facteur se traduisaient par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon importante les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont expliqués dans le présent rapport de gestion.

SOMMAIRE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013 (« T2 2013 »)

- Les produits ont été de 24,2 M\$ au T2 2013, par rapport à 32,4 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2012 (« T2 2012 »)
- 240 553 mètres forés, par rapport aux 323 760 mètres au T2 2012
- La dette à long terme a été réduite de 3,1 M\$ au T2 2013
- Une marge brute ajustée (excluant la charge d'amortissement) de 22,2 % par rapport à 28,3 % au T2 2012
- Baisse du BAIIA à 3,1 M\$, par rapport à 5,8 M\$ au T2 2012
- Perte nette de 0,3 M\$ ou de 0,01 \$ par action (de base et dilué), par rapport au résultat net de 1,9 M\$ ou 0,06 \$ par action de base et 0,05 \$ par action (dilué) au T2 2012

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 800 employés, gère un parc de 224 appareils de forage qui fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrée verticalement à sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et pour des tiers (ce qui procure un avantage concurrentiel en matière de prestation de services de forage). Orbit Garant concentre ses activités au « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité et la nature technique ne permettent pas qu'ils soient effectués par de petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs d'exploitation: le forage au Canada (y compris les activités de forage en surface, forage souterrain et de fabrication au Canada) et le forage à l'international.

Pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2012 :

- Les services de forage spécialisés, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage conventionnels, représentent environ 59 % des produits totaux de la Société.
- Environ 72 % des produits de la Société sont générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 28 % sont attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités.
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société représentent respectivement environ 65 % et 33 % des produits de la Société. Soudure Royale, la division manufacturière d'Orbit Garant, représente la tranche restante de 2 % des produits.
- Orbit Garant exerce ses activités principalement dans des pays stables, avec environ 91 % de ses produits qui ont été générés au Canada. La Société exerce aussi ses activités aux États-Unis, au Mexique, en Guyane (Amérique du Sud) et au Libéria (Afrique de l'Ouest). Environ 98 % des produits de la Société sont en dollars canadiens, ce qui lui assure un niveau élevé de stabilité en devises.
- Environ 82 % des produits d'Orbit Garant proviennent de grandes et de moyennes sociétés minières. La Société a conclu des contrats de forage avec des grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant jusqu'à trois ans.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir l'une des plus grandes sociétés de forage de minerai au Canada, tout en poursuivant les opportunités à l'international et fournir des services de forage souterrain et en surface à toutes les étapes du processus d'exploration minière, de mise en valeur et de production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnels, spécialisés et géotechniques;
- Fabriquer des appareils de forage et du matériel répondant aux besoins des clients;
- Maintenir ses engagements en matière de recherche et développement et de nouvelles technologies dans le domaine du forage, comme l'implantation des technologies et contrôles informatisés;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et de disposer d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer d'autres sites d'exploitation dans des régions stratégiques;
- Évaluer des opportunités stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les actionnaires.

Aperçu du secteur

Les sociétés minières en général confient à des tiers leurs besoins en services de forage. L'industrie de forage à contrat fournit des services de forage pour l'industrie minière à chaque étape du développement; de l'exploration jusqu'à l'étape de la production de la mine. Les sociétés de forage servent généralement trois types de sociétés minières : les grandes, les moyennes et les petites sociétés d'exploration. La demande de services du forage minier est tributaire des conditions des marchés mondiaux de métaux ferreux (fer) et non-ferreux (or et métaux de base). La vigueur de la demande dépend principalement du prix des métaux ferreux et non-ferreux, ainsi que de la disponibilité du capital pour les sociétés minières devant servir à financer les programmes d'exploration, les programmes de développement ou les activités minières courantes.

Or

Le prix de l'or a augmenté pour la douzième année consécutive en 2012. Au dépôt de ce document, le prix courant était d'environ 1 650 \$ US l'once. Malgré la hausse substantielle des prix de l'or depuis la dernière décennie, la production mondiale annuelle d'or a tout récemment dépassé les niveaux historiques obtenus en 2001, indiquant que la croissance des provisions minières est un défi industriel constant. Avec un manque significatif de découvertes de nouveaux gisements d'or et la production à la baisse dans les mines existantes, incluant la valeur élevée actuelle de l'or; les sociétés minières ont indiqué leur intention de rechercher de nouveaux projets ou agrandir des gisements existants en vue de remplacer ou de reconstituer les réserves de production. Orbit Garant a tiré approximativement 74 % des ses produits des projets de forage d'or au cours du T2 2013.

Métaux de base

Le résultat des prix des métaux de base reflète généralement les conditions économiques mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les applications en infrastructures, industrielles et manufacturières. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Comme les marchés émergents poursuivent leur développement, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents en général sont plus à l'aise, conduisant à une demande accrue de produits fabriqués. Les prix pour l'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc, les métaux primaires dans l'industrie, ont été volatils au cours de la dernière année, reflétant les incertitudes économiques

mondiales, mais demeurent supérieurs à leurs bas prix respectifs durant cinq ans et au-dessus des coûts moyens de production.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. Les prix pour le minerai de fer ont été volatils au cours des derniers douze mois. Entre juin et septembre 2012, les prix de minerai de fer ont baissé d'environ 140 \$ US la tonne à moins de 90 \$ US la tonne. Cette volatilité résulte principalement de la baisse de la demande de la Chine, le plus grand consommateur mondial de minerai de fer. Les perspectives économiques de la Chine se sont améliorées depuis que son gouvernement a approuvé environ 160 \$ milliards pour des projets d'infrastructure en septembre 2012. Au moment du dépôt de ce document, les prix courants du minerai de fer avaient remonté à environ 145 \$ US la tonne. Alors que les prix du minerai de fer sont en deçà des niveaux record des prix de plus de 190 \$ US la tonne en février 2011, ils demeurent bien au-dessus du bas prix des derniers cinq ans.

Participants au marché

L'année 2012 en fut une de défis pour les moyennes et petites entreprises d'exploration à se procurer du financement, ce qui a eu comme conséquence une réduction des budgets et des programmes d'exploration. Cette tendance s'est continuée au début de 2013. La hausse des prix de production fait aussi en sorte que les sociétés minières revoient leurs budgets d'exploration et d'investissement et certains des grands producteurs d'or ont réduit ou retardé quelques-uns de leurs programmes d'exploration.

Le budget mondial prévisionnel total pour l'exploration des métaux non-ferreux en 2012 a augmenté de 19 % pour dépasser 21,5 \$ milliards US par rapport à 18,5 \$ milliards US en 2011. La part du budget de l'exploration détenue par les grandes sociétés a augmenté, alors que le budget des petites sociétés a baissé. La proportion des dépenses d'exploration dédiée au stade précoce et générant du travail a chuté à un niveau historique en 2012, principalement en raison des budgets stagnants des petites sociétés. (Source : SNL-MEG)

RÉSULTATS GLOBAUX

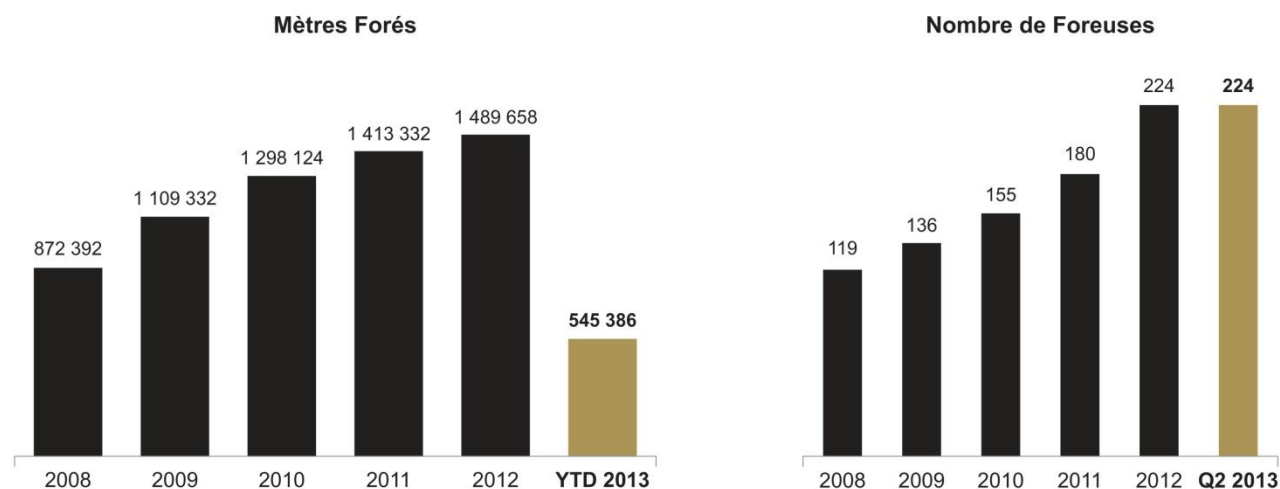
Résultats opérationnels du deuxième trimestre terminé le 31 décembre 2012

DEUXIÈME TRIMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	Exercice 2013 Trimestre 2	Exercice 2012 Trimestre 2	2013 c. 2012 Variation	Variation (%)
Produits*	24,2	32,4	(8,2)	(25,5)
Marge brute*	2,9	7,1	(4,2)	(59,4)
Marge brute (%)	11,9	21,7		(9,8)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	22,2	28,3		(6,1)
BAIIA* ⁽²⁾	3,1	5,8	(2,7)	(46,1)
Mètres forés	240 553	323 760	(83 207)	(25,7)
Résultat net (perte nette)*	(0,3)	1,9	(2,2)	(116,0)
Résultat (perte) par action ordinaire – de base (\$)	(0,01)	0,06		
– dilué (\$)	(0,01)	0,05		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la charge d'amortissement. (Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

⁽²⁾ BAIIA = Bénéfices avant impôts, intérêts et amortissement. (Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Au cours du T2 2013, Orbit Garant a foré 240 553 mètres, une diminution de 25,7 % par rapport à 323 760 mètres forés au T2 2012. Le parc d'appareils de forage est demeuré stable à 224 foreuses; Soudure Royale a fabriqué quatre nouvelles foreuses, incluant trois foreuses informatisées et quatre foreuses furent démantelées.

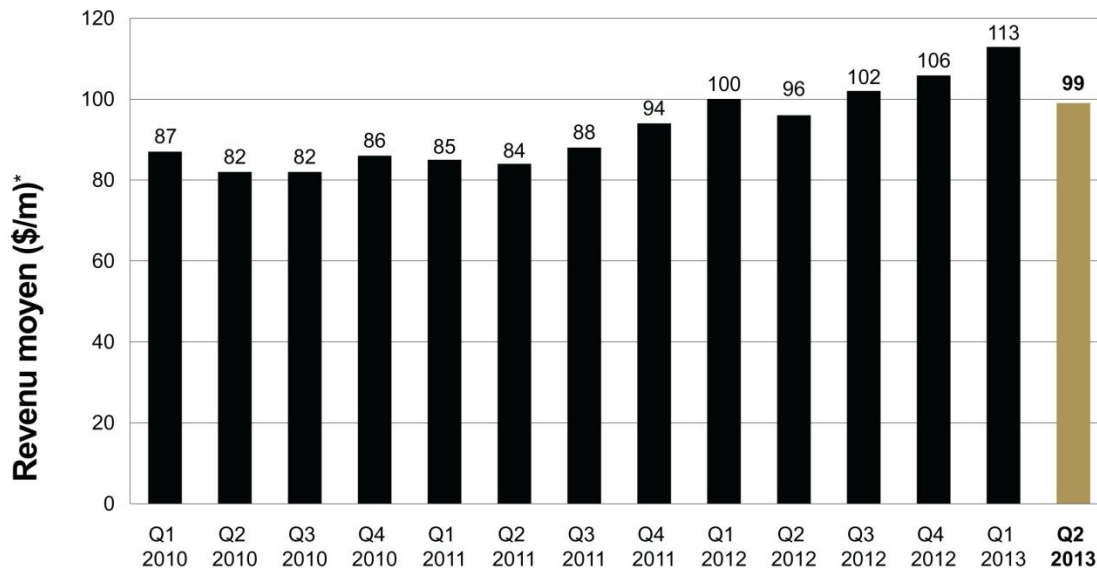


**ANALYSE DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2013
PAR RAPPORT AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012**

Produits tirés de contrats Information sectorielle *(en millions)	Trimestre terminé le					
	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)	Produits (\$)	Bénéfice brut (\$)	Marge brute (%)
Forage au Canada*	21,6	2,5	11,4	27,6	4,3	15,6
Forage à l'international*	2,6	0,4	15,5	4,8	2,8	57,3
	24,2	2,9	11,9	32,4	7,1	21,7

Produits tirés de contrats

Les produits réalisés au cours du T2 2013 se sont établis à 24,2 M\$, ce qui représente une baisse de 8,2 M\$ ou 25,5 %, par rapport au T2 2012. Cette baisse est principalement attribuable à la réduction des mètres forés, car quelques-uns des clients ont suspendu ou ralenti leurs activités de forage. De plus, la Société a subi une diminution des activités de forage du minerai de fer au Canada et en Afrique de l'Ouest. La baisse des mètres forés a été partiellement compensée par une hausse des produits moyens par mètre foré au Canada au cours du présent trimestre. Les produits moyens par mètre foré de la Société au T2 2013 étaient de 98,54 \$ par rapport à 95,92 \$ au T2 2012.



* Nombres arrondis au dollar près.

Les produits tirés du forage au Canada furent de 21,6 M\$ au T2 2013, par rapport à 27,6 M\$ au T2 2012, une baisse de 6,0 M\$ ou 21,8 %. Cette baisse est attribuable à la diminution des mètres forés, partiellement compensée par des produits moyens par mètre foré plus élevés au cours du trimestre.

Les produits issus des activités de forage à l'international ont été de 2,6 M\$ au T2 2013 par rapport à 4,8 M\$ au T2 2012; une baisse de 2,2 M\$ ou 46,6 %, principalement attribuable à la faible demande de services de forage.

Marge brute (se reporter à la rubrique « **Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS** »)

La marge brute au T2 2013 a baissé à 2,9 M\$, par rapport à 7,1 M\$ au T2 2012. La marge brute pour le T2 2013 a diminué pour atteindre 11,9 %, par rapport à 21,7 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. Conformément aux IFRS, les charges d'amortissement totalisant 2,5 M\$ sont incluses dans le coût des produits tirés de contrats pour le T2 2013, par rapport à 2,1 M\$ pour le T2 2012. La marge brute ajustée, excluant les charges d'amortissement, a diminué à 22,2 % au T2 2013, par rapport à 28,3 % au T2 2012. La baisse de la marge brute est attribuable à la réduction des mètres forés autant au Canada et qu'à des projets à l'international à marge plus élevée ainsi qu'à des frais de mobilisation de la main-d'œuvre et des équipements liés à des contrats terminés, non renouvelés ou non remplacés tels que prévu initialement.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 3,0 M\$ (12,3 % des produits) au T2 2013, à la baisse par rapport à 3,8 M\$ (11,8 % des produits) au T2 2012. Conformément aux IFRS, la charge d'amortissement de 0,7 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T2 2013, par rapport à 0,5 M\$ au T2 2012. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la charge d'amortissement, totalisent 2,2 M\$ (9,3 % des produits) au T2 2013, par rapport à 3,3 M\$ (10,2 % des produits) au T2 2012.

La diminution des frais généraux et administratifs est attribuable à un gain de 0,8 M\$ d'un renversement partiel d'une considération conditionnelle associée à l'acquisition d'Advantage Control Technologies (1085820 Ontario Limited) en novembre 2010. Au 8 novembre 2012, la société 1085820 Ontario Limited n'a pas atteint ses objectifs de bénéfices au

titre de la contrepartie conditionnelle de manière que l'obligation de verser la première tranche de 0,8 M\$ de la contrepartie conditionnelle payable le 8 novembre 2012 s'est éteinte.

BAIIA (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS»)

Le BAIIA a été de 3,1 M\$ (12,8 % des produits) au deuxième trimestre de l'exercice 2013, par rapport à 5,8 M\$ (17,8 % des produits) pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 2,7 M\$, ou 46,1 %. La baisse est principalement attribuable à la diminution des produits au Canada et à l'international.

Charges financières

Les intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevés à 0,3 M\$ au T2 2013, par rapport à 0,4 M\$ au T2 2012. Orbit Garant a remboursé 3,1 M\$ sur sa dette à long terme durant le T2 2013.

Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur le résultat a été de (0,1) M\$ au T2 2013, alors qu'ils s'élevaient à 0,9 M\$ au deuxième trimestre de l'exercice 2012, attribuable à la perte nette au T2 2013.

Résultat net (perte nette)

La perte nette au T2 2013 s'est chiffré à 0,3 M\$, ou 0,01 \$ par action ordinaire (de base et dilué), par rapport à au résultat net de 1,9 M\$, ou 0,06 \$ par action (de base) et 0,05 \$ par action (dilué), au T2 2012. La perte nette de la Société pour le trimestre découle de l'impact de la diminution des produits et d'une réduction de la marge brute.

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE 2012 PAR RAPPORT AUX SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE, 2011

SIX MOIS TERMINÉS LE 31 DÉCEMBRE * (en millions de dollars)	2012	2011	Variation	Variation (%)
Produits *	59,1	69,5	(10,4)	(15,0)
Marge brute *	9,8	16,0	(6,2)	(38,7)
Marge brute (%)	16,6	23,0		(6,4)
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	24,9	28,9		(4,0)
BAIIA * ⁽²⁾	9,4	14,1	(4,7)	(33,3)
Mètres forés	545 386	691 007	(145 621)	(21,1)
Bénéfice net *	1,7	5,5	(3,8)	(68,9)
Bénéfice net par action ordinaire - de base (\$)	0,05	0,17		
- dilué (\$)	0,05	0,16		

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dépense d'amortissement. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»

⁽²⁾ BAIIA = Bénéfices avant impôts et amortissement (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS»)

Produits tirés des contrats

Information sectorielle * (en millions de dollars)	Six mois terminés					
	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Produits (\$)	Marge brute (\$)	Marge brute (%)	Produits (\$)	Marge brute (\$)	Marge brute (%)
Forage au Canada *	54,0	9,7	17,9	58,6	9,3	15,8
Forage à l'étranger *	5,1	0,1	2,5	10,9	6,7	60,9
	59,1	9,8	16,6	69,5	16,0	23,0

Les produits ont totalisé 59,1 M\$ pour le semestre terminé le 31 décembre 2012, soit une baisse de 10,4 M\$ ou de 15,0% par rapport à 69,5 M\$ comparables à la même période de l'exercice précédent. La diminution des produits des premiers six mois de l'exercice 2013 résulte principalement de la baisse des activités au deuxième trimestre.

Les produits tirés du forage au Canada ont été de 54,0 M\$, une baisse de 4,6 M\$ ou de 7,9 % par rapport à 58,6 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à la faible demande pour les services de forage au deuxième trimestre.

Le forage à l'international a généré des produits de 5,1 M\$ par rapport à 10,9 M\$, à la même période que l'an dernier, soit une baisse de 5,8 M\$ ou de 53,1 %. La diminution résultant de la faible demande pour les services de forage tout au long des premiers six mois de l'exercice 2013.

Marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

La marge brute des six premiers mois de l'exercice 2013 a été de 9,8 M\$, soit une baisse de 6,2 M\$ ou de 38,7 % par rapport à 16,0 M\$ pour la même période de l'exercice précédent. La marge brute du premier semestre de l'exercice 2013 a été de 16,6 % par rapport à 23,0 % pour la même période de l'exercice précédent. La marge brute, excluant les dépenses d'amortissement, a diminué à 24,9 % pour les six premiers mois de l'exercice terminant le 31 décembre 2012, par rapport à une marge brute ajustée de 28,9 % à la même période de l'exercice précédent, une baisse de 4,0 %. La baisse de la marge brute est principalement attribuable à la diminution des activités à marge plus élevée à l'international des petites sociétés minières, clients de la Société, ainsi que les frais de mobilisation de la main-d'œuvre et des équipements liés à des contrats terminés, non renouvelés ou remplacés tel que prévu initialement.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs du semestre terminé le 31 décembre 2012 ont été de 6,7 M\$ (11,4 % des produits) par rapport à 7,4 M\$ (10,6 % des produits) pour la même période de l'exercice précédent. La diminution des frais généraux et administratifs est attribuable à un gain non récurrent de 0,8 M\$ d'un renversement d'une considération conditionnelle au T2 2013.

Les frais généraux et administratifs, excluant d'amortissement de 1,4 M\$, totalisent 5,3 M\$ (9,0 % des revenus) pour les six premiers mois de l'exercice 2013, par rapport à 6,0 M\$ (8,7 % des produits) à la même période de l'exercice précédent.

Charges financières

Les frais d'intérêts et les frais bancaires engendrés par la dette à long terme au premier semestre se terminant le 31 décembre 2013 se sont élevés à 0,7 M\$ par rapport à 0,6 M\$ pour la période équivalente de l'exercice 2012.

Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices ont été de 0,6 M\$ pour les six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, par rapport à 2,5 M\$ pour la même période de l'exercice 2012. La diminution des impôts sur le bénéfice résulte de la perte nette de la Société au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2013.

Résultat net

Le résultat net lors des six premiers mois se terminant le 31 décembre 2012, était de 1,7 M\$ ou 0,05 \$ par action ordinaire (de base et dilué) par rapport à 5,5 M\$ ou 0,17 \$ par action (de base) et de 0,16 \$ par action (dilué) lors de la même période précédente. La diminution du résultat net découle principalement de la baisse des activités à marge plus élevée à l'international principalement des petites sociétés minières, clients de la Société, au cours des six premiers mois de l'exercice 2013. Cette baisse est aussi attribuable au déclin des activités au Canada au T2 2013.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS »)

Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 était de 9,4 M\$, par rapport à 14,1 M\$ de la même période l'an dernier, représentant une baisse de 4,7 M\$ ou 33,3 %. Le BAIIA des six premiers mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012 représentait 15,9 % des produits, par rapport à 20,2 % des produits pour la même période pour l'exercice précédent.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS ⁽¹⁾

* (en millions de dollars)		Exercice 2013		Exercice 2012			Exercice 2011		
		31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Produits*		24,2	34,9	43,6	41,7	32,4	37,1	41,0	33,4
Marge brute*		2,9	6,9	7,7	10,0	7,1	8,9	10,1	6,8
Marge brute %		11,9	19,8	17,7	23,9	21,7	24,0	24,7	20,4
Marge brute ajustée % ⁽²⁾		22,2	26,8	22,6	29,4	28,3	29,5	29,2	25,7
Résultat net (perte nette)*		(0,3)	2,0	1,3	3,5	1,9	3,7	4,6	2,3
BAIIA* ⁽³⁾		3,1	6,3	5,5	8,3	5,8	8,3	9,3	6,0
Résultat (perte) par action ordinaire (\$)	- de base	(0,01)	0,06	0,04	0,10	0,06	0,11	0,14	0,07
	- dilué	(0,01)	0,06	0,04	0,10	0,05	0,11	0,13	0,07

⁽¹⁾ Les chiffres pour l'exercice 2011 ont été retraités afin d'être conformes aux IFRS.

⁽²⁾ Reflète la marge brute, excluant la charge d'amortissement (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS»)

⁽³⁾ BAIIA (se reporter à la rubrique «Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS»)

LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel se sont chiffrés à 2,6 M\$ pour le T2 2013, par rapport à 5,9 M\$ pour le T2 2012.

L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement est constituée par l'augmentation de 6,0 M\$ pour le trimestre par rapport à 0,3 M\$ pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement pour le trimestre terminé le 31 décembre 2012 est principalement due à une plus grande diminution des débiteurs, que des créditeurs et des charges à payer.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 3,3 M\$ au T2 2013, par rapport à 9,9 M\$ pour le T2 2012. Durant le T2 2013, un montant de 3,3 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Par comparaison, un montant de 5,0 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et une entrée de trésorerie de 0,6 M\$ a été comptabilisée pour la cession d'une immobilisation corporelle et 5,4 M\$ fut utilisé pour l'acquisition d'entreprise durant le T2 2012.

Activités de financement

Au cours du T2 2013, la Société a remboursé un montant net de 3,1 M\$ de sa facilité de crédit de 40,0 M\$. Au T2 2012, les rentrées nettes liées aux activités de financement étaient de 6,7 M\$. Au 31 décembre 2012, la dette à long terme, incluant la partie à court terme, était de 18,0 M\$ par rapport à 26,4 M\$ au 30 juin 2012. La dette a été utilisée afin d'appuyer l'acquisition de Lantech Drilling au deuxième trimestre de l'exercice 2012 ainsi que l'acquisition d'autres actifs et immobilisations corporelles.

Au 31 décembre 2012, le fonds de roulement de la Société était de 51,8 M\$, par rapport à 60,3 M\$ au 30 juin 2012. La diminution de fonds de roulement est due à une plus grande diminution des débiteurs que des comptes créditeurs et charges à payer. Les besoins de l'entreprise en fonds de roulement sont principalement liés à l'acquisition de stocks et au financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses en investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidités de la Société sont les activités opérationnelles, les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit ») et les activités de financement par actions. Le 27 mai 2011, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garanti renouvelable de quatre ans d'un montant de 40,0 M\$ Orbit Garant et ses prêteurs ont l'option d'augmenter les fonds disponibles en vertu de cette nouvelle facilité de crédit, jusqu'à concurrence d'un total de 60,0 M\$, sous réserve de certaines conditions. La nouvelle facilité de crédit servira à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et permettra la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. Cette facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 27 mai 2015. Au 31 décembre 2012, la Société avait utilisé 17,4 M\$.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions telle que : fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété, endettement supplémentaire, imposition d'une charge grevant les actifs de la Société, attribution de garanties, consentement de prêts,

investissements et acquisitions par la Société, recours aux placements dans des instruments dérivés, versement de dividendes ou autres distributions à des parties liées, dépenses d'investissement et vente de certains actifs.

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 11 FÉVRIER 2013

Nombre d'actions ordinaires	33 276 519
Nombre d'options	3 173 000
Entièrement diluées	36 449 519

Le 15 novembre 2012, 550 000 options sur actions ont été accordées au prix de levée de 2,28 \$ par actions.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés conformément à l'IAS 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), telles qu'elles sont publiées par l'« International Accounting Standards Board » (l'« IASB »). Les méthodes comptables des IFRS décrites dans les états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées. Se référer à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers conformes à l'IAS 34 nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations significatives sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 et sont demeurés inchangés pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2012.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été approuvés par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 11 février 2013.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des contreparties conditionnelles qui ont été mesurées à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens; monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société et ses filiales exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités sont destinés à fournir une mise à jour des états financiers annuels de 2012. Par conséquent, ces états financiers n'incluent pas toute l'information à fournir dans un jeu d'états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société de 2012.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle a le pouvoir d'en diriger les politiques financières et opérationnelles dans le but d'en obtenir des avantages.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les nouvelles normes suivantes n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société et les impacts sur les états financiers consolidés lors de leur adoption n'ont pas encore été déterminés :

IFRS 7, Instruments financiers - informations à fournir et IAS 32 - Instruments financiers - présentation

IFRS 7 et IAS 32 ont été amendés pour inclure des obligations d'information qualitative et quantitative relativement aux montants bruts et nets des instruments financiers comptabilisés qui, a) font l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière et, b) sont assujettis à une convention-cadre de compensation exécutoire ou un accord similaire, même s'ils ne font pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière. IFRS 7 et IAS 32 amendés sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et les informations à fournir doivent être présentées rétrospectivement.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes axées sur les dérivés incorporés énoncées dans l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. L'IFRS 9 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 10, États financiers consolidés

L'IFRS 10 remplace le SIC 12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et une partie de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Cette norme fournit des directives supplémentaires sur le concept de contrôle en tant que facteur déterminant dans la décision d'inclure une entité dans le périmètre des états financiers consolidés de la société mère. L'IFRS 10 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 11, Partenariats

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participations dans des coentreprises*. Cette norme fournit des directives qui mettent l'accent sur les droits et obligations de l'accord, et non sur sa forme juridique. Elle supprime également le choix d'utiliser la méthode de la consolidation proportionnelle lors de la comptabilisation des participations d'une entité dans des coentreprises. La nouvelle norme exige que ces participations soient comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'IFRS 11 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenues dans d'autres entités

L'IFRS 12 est une nouvelle norme complète sur les exigences relatives aux informations à fournir pour tous les types de participations dans d'autres entités, y compris les partenariats, les entreprises associées, les entités ad hoc et autres véhicules hors bilan. L'IFRS 12 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

L'IFRS 13 définit la juste valeur, prescrit les informations à fournir sur les évaluations de la juste valeur et fournit les directives pour évaluer la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis de le faire en vertu des normes IFRS. L'IFRS 13 est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IAS 19, Avantages du personnel

ISA 19 a été amendé afin d'éliminer l'application de la méthode dite du "corridor" ayant pour effet de différer la comptabilisation des gains et pertes, de simplifier la présentation des variations des actifs et passifs découlant de

régimes à prestations définies, et d'améliorer les informations à fournir pour les régimes à prestations définies. IAS 19 amendé est applicable pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et son adoption anticipée est permise.

IAS 27, États financiers individuels, et IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

IAS 27 et IAS 28 ont été amendés et renommés pour rester cohérents avec la publication des nouvelles normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. IAS 27 et IAS 28 amendés sont applicables pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et leur adoption anticipée est permise si l'entité adopte également par anticipation l'IFRS 10, l'IFRS 11 et l'IFRS 12.

L'International Accounting Standards Board a publié une série de modifications aux IFRS comme suit :

IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'informations financières* (« IFRS 1 »), relatives à l'application répétée de l'IFRS 1 et aux coûts d'emprunt.

IAS 1, *Présentation des états financiers*, relatives à la clarification des exigences en matière d'information comparative.

IAS 16, *Immobilisations corporelles*, relatives au classement du matériel d'entretien.

IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, relatives à l'effet fiscal des distributions aux porteurs d'instruments de capitaux propres.

IAS 34, *Information financière intermédiaire*, relative à l'information financière intermédiaire et aux informations sectorielles sur le total des actifs et le total des passifs.

Ces modifications sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, et l'application anticipée est permise.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent Rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle à des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

Mesures financières non définies par les IFRS

BAIIA

Bénéfice de la période avant produits financiers et charges financières, charge d'impôt sur le résultat et amortissement.

Marge brute ajustée

Produits tirés de contrats moins les charges opérationnelles. Les charges opérationnelles comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges opérationnelles excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre 2012	Trois mois terminés le 31 décembre 2011	Six mois terminés le 31 décembre 2012	Six mois terminés le 31 décembre 2011
Résultat net de la période	(0,3)	1,9	1,7	5,5
Charges financières	0,3	0,4	0,7	0,6
Charge d'impôt sur le résultat	(0,1)	0,9	0,6	2,5
Amortissement	<u>3,2</u>	<u>2,6</u>	<u>6,4</u>	<u>5,5</u>
BAIIA	3,1	5,8	9,4	14,1

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trois mois terminés le 31 décembre 2012	Trois mois terminés le 31 décembre 2011	Six mois terminés le 31 décembre 2012	Six mois terminés le 31 décembre 2011
Produits tirés de contrats	<u>24,2</u>	<u>32,4</u>	<u>59,1</u>	<u>69,5</u>
Coûts des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	21,3	25,3	49,3	53,5
Moins l'amortissement	<u>(2,5)</u>	<u>(2,1)</u>	<u>4,9</u>	<u>(4,1)</u>
Charges directes	<u>18,8</u>	<u>23,2</u>	<u>44,4</u>	<u>49,4</u>
Marge brute ajustée	5,4	9,2	14,7	20,1
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	22,2	28,3	24,9	28,9

(1) Marge brute ajustée, divisée par les produits tirés de contrats, X 100

FACTEURS DE RISQUE

Essentiellement, les risques auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur industriel n'ont pas changé, et ils sont expliqués dans ce rapport et dans la notice annuelle de la Société, datée du 19 septembre 2012. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls que la Société peut rencontrer. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, sans importance, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement touchés.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché des actions

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou

prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente section et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement d'exploitation des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 11 février 2013, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration de la Société et vice-président du développement corporatif, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 28 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent un grand nombre de blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un important déséquilibre dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant peut recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de la levée d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

PERSPECTIVES

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière demeure positive. Alors que les conditions économiques mondiales peuvent influencer négativement les conditions du marché de temps en temps, la demande mondiale pour les métaux ferreux et non-ferreux incluant la baisse en approvisionnement fera en sorte d'accroître les activités d'exploration et de développement des sociétés minières, à long terme. La demande croissante pour les minerais des pays en développement, comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine fournissent le plus grand potentiel de croissance à long terme. La Chine, la deuxième plus grande économie au monde, agit fortement sur la demande mondiale et le prix des produits ferreux et non-ferreux. La rareté des nouvelles découvertes de gisements minéraux majeures, les pénuries de main-d'œuvre et les autres difficultés touchant les marchés d'approvisionnement traditionnels influencent la retenue en approvisionnement.

Avec les prix de l'or actuellement à environ 1 650 \$US l'once et le prix des métaux de base et du minerai de fer au-dessus de leurs prix respectifs les plus bas des cinq dernières années et au-dessus des coûts de production, les sociétés minières sont en mesure d'exploiter un plus grand nombre de gisements minéraux. Les grandes et moyennes sociétés minières ont généralement des bilans sains et accès aux capitaux, ce qui devrait permettre des investissements nécessaires à poursuivre leurs programmes d'exploration et de développement. Toutefois, comme la

conjoncture économique mondiale demeure incertaine, quelques-unes des grandes et moyennes sociétés minières, clients d'Orbit Garant, ont suspendu leurs programmes de forage.

Les petites sociétés minières d'exploration ont eu du mal à mobiliser des capitaux pour financer leurs programmes d'exploration tout au long de 2012 et cette tendance pourrait se poursuivre en 2013. Par conséquent, les programmes d'exploration des petites sociétés minières ont été suspendus ou réduits. Cela a créé un surplus temporaire de la capacité de services dans le marché, qui à son tour a créé des pressions à la baisse des prix. La direction prévoit que ces facteurs continueront d'affecter négativement les taux d'utilisation et la marge brute d'Orbit Garant, à court terme.

La direction continuera de mettre l'accent sur la plus value pour les actionnaires en optimisant la capacité d'utilisation, l'amélioration de la productivité et continuer à miser sur les normes solides en santé et sécurité de la Société. La direction estime que ses foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisé seront un outil important visant à réduire les coûts de main-d'œuvre et des consommables de forage minier et d'améliorer les taux de productivité et améliorer la sécurité en allant de l'avant. En raison des conditions difficiles actuelles du marché, en grande partie dû à la réduction des activités des petites sociétés minières d'exploration, Orbit Garant prévoit maintenant compter environ 20 appareils de forage mettant en vedette la technologie de surveillance et de contrôle informatisé à la fin de l'exercice 2013, par rapport à l'objectif initial d'environ 30 appareils. La Société continuera à suivre de près les conditions du marché et gérer son personnel, ses inventaires, ses dépenses en immobilisations et son bilan financier, en conséquence. Forte de son bilan solide, Orbit Garant s'engage à poursuivre la valorisation des opportunités de croissance au Canada et à l'international.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Pour les premiers six mois de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, il n'y a eu aucun changement significatif au contrôle interne et à l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société. En conséquence, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces pour la période couverte par ce rapport.